

**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du mercredi 15 juillet 2015**

16 h

201, avenue Laurier Est, 5^e étage

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA *Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe*

Ouverture de la séance.

10.02 Ordre du jour

CA *Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe*

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 15 juillet 2015.

10.03 Questions

CA *Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe*

Période de questions et requêtes du public.

10.04 Questions

CA *Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe*

Période de questions des membres du conseil.

12 – Orientation

- 12.01** Programme / Programmation / Plan d'action / Concept
CA Direction de la culture, des sports, des loisirs, des parcs et du développement social - 1154399002

Résolution appuyant le projet des Œuvres du Père Sablon pour la rénovation de la piscine intérieure du Centre Père Sablon, afin qu'il puisse bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase III.

20 – Affaires contractuelles

- 20.01** Appel d'offres public
CA Direction du développement du territoire et des travaux publics - 1150709005

Autorisation d'une dépense totale de 194 632,56 \$, taxes incluses, aux fins de la conclusion d'une entente-cadre de services professionnels avec la firme Beaudoin Hurens inc. pour une période de 24 mois, pour des services professionnels en surveillance des travaux pour différents projets de réfection d'infrastructures d'égouts, d'aqueducs, de chaussées, de trottoirs, de saillies et de réaménagement géométrique sur le territoire de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, et approbation du projet de convention à cette fin, conformément à l'appel d'offres public DDTTP 54-15-12 (1 soumissionnaire).

- 20.02** Appel d'offres public
CA Direction du développement du territoire et des travaux publics - 1154932001

Octroi d'un contrat de 108 651,38 \$, taxes incluses, à AECOM Consultants inc., pour des services professionnels en vue de la création d'un plan de dynamisation, ainsi que la production de plans et devis dans le cadre du projet de réaménagement de la rue Prince-Arthur Est, conformément à l'appel d'offres public DDT54-15-13 (7 soumissionnaires).

District(s) : Jeanne-Mance

70 – Autres sujets

- 70.01** Levée de la séance
CA Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe

Levée de la séance.



Dossier # : 1154399002

| | |
|---|---|
| Unité administrative responsable : | Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction de la culture_des sports_des loisirs_des parcs et du développement social , Division des sports_des loisirs et du développement social |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'arrondissement |
| Projet : | - |
| Objet : | Appuyer, en adoptant une résolution, le projet des Œuvres du Père Sablon pour la rénovation de la piscine intérieure du Centre Père Sablon, afin qu'ils puissent bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase III |

Appuyer, en adoptant une résolution, le projet des Œuvres du Père Sablon pour la rénovation de la piscine intérieure du Centre Père Sablon, afin qu'ils puissent bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase III

Signé par Louise-Hélène LEFEBVRE **Le** 2015-07-15 11:33

Signataire :

Louise-Hélène LEFEBVRE

Directrice
Le Plateau-Mont-Royal , Direction de la Culture_des sports_des loisirs_des parcs et du développement social

IDENTIFICATION

Dossier # :1154399002

| | |
|---|---|
| Unité administrative responsable : | Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction de la culture_des sports_des loisirs_des parcs et du développement social , Division des sports_des loisirs et du développement social |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'arrondissement |
| Projet : | - |
| Objet : | Appuyer, en adoptant une résolution, le projet des Œuvres du Père Sablon pour la rénovation de la piscine intérieure du Centre Père Sablon, afin qu'ils puissent bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase III |

CONTENU

CONTEXTE

Le ministère de l'Éducation, de L'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MEESR) a lancé, en juin 2015, le Programme de soutien aux installations sportives et récréatives phase III dans le cadre du Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique. Ce programme vise à permettre, par une aide financière du gouvernement du Québec, la construction, la rénovation, l'aménagement et la mise aux normes d'installations sportives et récréatives. Afin de bénéficier de cette aide financière, les projets doivent être déposés au MEESR au plus tard le 14 août 2015 et les travaux doivent être exécutés au plus tard deux ans après la date d'autorisation finale.

Dans le cas d'un OBNL, une entente destinée à faciliter l'accessibilité de l'installation pour la collectivité doit être signée avec l'organisme municipal de son territoire et, de plus, une résolution d'appui du conseil de la municipalité où se réalise le projet (dans le cas des municipalités fusionnées dans lesquelles on trouve des arrondissements, la résolution de l'arrondissement doit être adoptée par le comité exécutif). Pour ce faire, il est essentiel que le conseil d'arrondissement appuie la demande des Oeuvres du Père Sablon par une résolution. Cette demande vise la rénovation de la piscine intérieure appartenant à l'organisme, situés dans le centre Père Sablon.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

Ne s'applique pas.

DESCRIPTION

Le Centre Père Sablon déposera une demande de subvention au Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique du MEESR, dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives phase III. Cette subvention servirait à la rénovation de la piscine intérieure appartenant à l'organisme Centre Père Sablon, située au 4265, avenue Papineau.

Le Centre Père Sablon a été construit en 1951 et a presque entièrement été remis à neuf en 2009, sauf pour les installations aquatiques (une piscine de 25 verges et une petite piscine pour les enfants), qui datent de plus de 60 ans et qui ont besoin d'une remise en état majeure. Voici la liste des travaux à faire :

- **Système de recirculation** : Construction d'un bassin d'équilibre pour être en conformité avec le type de système utilisé.
- **Système de pompage** : Ajout d'une pompe pour augmenter la capacité de filtrage pour se conformer aux nouvelles normes de réglementation.
- **Système de filtration** : Changement du système de filtration, de la tuyauterie reliant le système de chauffage au système de filtration ainsi que celle du drain de fond.
- **Système de distribution de chlore et de pH** : Changement du système de dosage, contrôleur et pompes doseurs et installation de récipients de protection pour empêcher un déversement des produits.
- **Céramiques à la surface de la promenade et dans la piscine** : Remplacement de toute la céramique.
- **Fenêtres** : Remplacement des fenêtres autour de la piscine qui sont rouillées.
- **Structure** : Réparation d'une poutre de béton à l'endroit où des infiltrations se sont produites.

JUSTIFICATION

Tel qu'exigé par le programme du MEESR, et afin que le projet puisse bénéficier d'une aide financière gouvernementale, l'appui de l'arrondissement au projet est obligatoire.

Les Œuvres du Père Sablon, avec l'aide de la Fondation Père Sablon, sont disposés à financer 50 % du projet si un financement est trouvé pour l'autre 50 %.

Les deux piscines du Centre Père Sablon sont grandement utilisées. En semaine, les étudiants de l'école secondaire Jeanne-Mance ou les centres de la petite enfance et les garderies établis à proximité du Centre sont les principaux utilisateurs. Durant les soirs et les fins de semaine, la programmation est composée de cours de natation pour tous les niveaux et des bains libres gratuits sont offerts pour les résidents de la Ville de Montréal.

L'arrondissement dispose d'une entente avec les Oeuvres du Père Sablon pour l'accès gratuit aux bains libres d'environ 20 heures par semaine pour l'ensemble des résidents de Montréal.

En plus du partenariat avec l'arrondissement, le Centre Père Sablon dispose de diverses ententes avec divers organismes et instances du quartier :

- L'école secondaire Jeanne-Mance, une des plus défavorisées de Montréal, utilise gratuitement les installations aquatiques plus de 350 heures par année (un tunnel intérieur relie le Centre et l'école). L'organisme fournit les instructeurs et la piscine en échange de l'utilisation de leurs gymnases les soirs, les fins de semaine et l'été.
- Le programme Circuit du CHU Sainte-Justine (pour les jeunes souffrant d'obésité) utilise la piscine une soirée par semaine.
- La Banque Scotia finance le programme Nager pour Survivre pour les élèves de 3^e année d'écoles défavorisées des quartiers avoisinant le centre.

La vétusté des installations rend présentement la prestation de services à risque.

Régulièrement, les équipements mécaniques (système de filtration, système de dosage, etc.) tombent en panne et obligent l'organisme à fermer la piscine pour quelques jours.

L'organisme souhaite donc pouvoir réaliser les travaux de remise en état et d'amélioration de leurs infrastructures avant qu'un problème majeur les oblige à arrêter leurs opérations pour une longue période, ce qui priverait plus d'un millier d'enfants de cours de natation. Dans une telle situation, ils devront également congédier plus de 25 employés.

Ce projet permettra de remettre au goût du jour et selon les normes en vigueur leurs installations aquatiques.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

L'arrondissement du Plateau-Mont-Royal n'est pas sollicité pour contribuer financièrement au projet.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ne s'applique pas.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

L'appui du conseil d'arrondissement rencontre les règles et normes du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives phase III. L'apport du MEESR, soit 50 % des travaux admissibles, constituerait une injection significative de fonds dans la réalisation du projet

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Ne s'applique pas.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Suivi des dossiers soumis au MEESR.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le responsable du dossier, l'endosseur ainsi que le signataire de la recommandation attestent de la conformité de ce dossier aux règlements et aux encadrements administratifs, notamment la Politique de développement culturel 2005-2015 de la Ville de Montréal et la Charte montréalaise des droits et responsabilités.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Karine BÉLANGER
agente de développement

ENDOSSÉ PAR

Le : 2015-07-14

Marie-Claude LEBLANC
Chef de division



Dossier # : 1150709005

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des travaux publics , Division études techniques |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'arrondissement |
| Projet : | - |
| Objet : | Autorisation d'une dépense totale de 194 632,56 \$, taxes incluses, conclure une entente-cadre de services professionnels avec la firme Beaudoin Hurens inc. pour une période de 24 mois pour des services professionnels en surveillance des travaux pour différents projets de réfection d'infrastructures d'égouts, d'aqueducs, de chaussées, de trottoirs, de saillies et de réaménagement géométrique sur le territoire de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal et approuver le projet de convention à cette fin - Appel d'offres public DDTTP 54-15-12 (1 soumissionnaire) |

La Direction du développement du territoire et des travaux publics recommande :

1. de conclure une entente-cadre avec la firme Beaudoin Hurens inc., d'une durée de vingt-quatre mois, pour la fourniture de services professionnels en surveillance des travaux pour différents projets de réfection d'infrastructures d'égouts, d'aqueducs, de chaussées, de trottoirs, de saillies et de réaménagement géométrique sur le territoire de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal;

2. d'approuver le projet de convention de services professionnels par lequel la firme Beaudoin Hurens inc. ayant obtenu le pointage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour la somme maximale de 194 632,56 \$, taxes incluses, et d'autoriser les personnes suivantes à signer, au nom du conseil d'arrondissement, tous les documents relatifs à la présente résolution, à savoir :

- a) le maire d'arrondissement ou, en son absence, le maire suppléant;
- b) le secrétaire d'arrondissement ou, en son absence, le secrétaire d'arrondissement substitut.

3. d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 19,1 % par la Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau (DGSRE), pour un montant de 37 272,02 \$, taxes incluses, à 48,8 % par la Direction des transports (SIVT), pour un montant de 95 039,054 \$, taxes incluses et à 32,0 % par l'arrondissement, pour un montant de 62 321,48 \$, taxes incluses.

Signé par Benoît MALETTE **Le** 2015-07-13 14:19

Signataire :

Benoît MALETTE

Chef de division études techniques
Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des
travaux publics

IDENTIFICATION

Dossier # :1150709005

| | |
|---|--|
| Unité administrative responsable : | Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des travaux publics , Division études techniques |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'arrondissement |
| Projet : | - |
| Objet : | Autorisation d'une dépense totale de 194 632,56 \$, taxes incluses, conclure une entente-cadre de services professionnels avec la firme Beaudoin Hurens inc. pour une période de 24 mois pour des services professionnels en surveillance des travaux pour différents projets de réfection d'infrastructures d'égouts, d'aqueducs, de chaussées, de trottoirs, de saillies et de réaménagement géométrique sur le territoire de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal et approuver le projet de convention à cette fin - Appel d'offres public DDTTP 54-15-12 (1 soumissionnaire) |

CONTENU

CONTEXTE

Compte tenu du manque de ressources en surveillance des travaux au niveau de la Division des études techniques de la Direction du développement du territoire et des travaux publics, cette dernière désire s'adjoindre le support de firmes d'experts-conseils relativement à des services professionnels pour assurer la surveillance des travaux. Ces services professionnels sont principalement requis pour supporter l'équipe de la Division des études techniques. La gestion des projets est assurée par un représentant de la Ville.

Dans ce contexte, un appel d'offres public a été requis et lancé afin de conclure une (1) entente-cadre de services professionnels.

En vertu de la loi 76, l'appel d'offres a été publié du 8 juin au 23 juin 2015. Les soumissions sont valides pendant les cent quatre-vingts (180) jours qui suivent leur date d'ouverture.

L'appel d'offres a été publié dans le journal le Devoir et sur le site électronique d'appel d'offres SEAO. La durée de publication a été de 16 jours, ce qui est conforme au délai minimal requis par la Loi sur les cités et villes.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

GDD 1150709004, CA15 250248 du 1 juin 2015 - Autorisation d'une dépense totale de 600 000 \$, toutes taxes incluses, pour la réalisation des travaux en régie dans le cadre du Programme de réfection routière de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal (P.R.R. 2015)

GDD 1152728004, CA15 250140 du 7 avril 2015 - Dans le cadre de l'offre faite au Service des infrastructures, de la voirie et des transports (SIVT) de prendre en charge la

coordination et la réalisation des travaux pour la construction de 18 saillies sur différentes intersections du réseau artériel, correction de la résolution CA15 25 0070 afin de remplacer l'intersection boulevard Saint-Laurent et avenue des Érables, par l'intersection boulevard Saint-Joseph Est et avenue des Érables.

GDD 1140709002, CA15 250067 du 2 mars 2015 - Offre au Service des infrastructures, de la voirie et des transports (SIVT) en vertu de l'article 85 alinéa 2 de la Charte de la Ville de Montréal, de prendre en charge la coordination et la réalisation des travaux de réaménagement de l'avenue Laurier Est, entre le boulevard Saint-Laurent et l'avenue Henri-Julien.

GDD 1152728004, CA15 250070 du 2 mars 2015 - Offre au Service des infrastructures, de la voirie et des transports (SIVT) en vertu de l'article 85 alinéa 2 de la Charte de la Ville de Montréal, de prendre en charge la coordination et la réalisation des travaux pour la construction de 18 saillies sur différentes intersections du réseau artériel.

DESCRIPTION

Le présent sommaire décisionnel a pour objet de conclure (1) entente-cadre de services professionnels avec une firme externe pour la fourniture des services en surveillance des travaux. Il s'agit d'une entente-cadre à taux horaires par catégorie d'employés. Les services sont requis dans le cadre de différents projets de réfection d'infrastructures d'égout, d'aqueduc, de chaussées, de trottoirs, de saillies et de réaménagement géométrique sur le territoire de l'arrondissement le Plateau-Mont-Royal. Les projets concernés par ces travaux de surveillance sont les suivants :

Projet 1 : Reconstruction de l'égout unitaire, de la conduite d'eau secondaire, de la chaussée et réaménagement du trottoir du côté nord de l'avenue Laurier entre l'avenue Henri-Julien et la rue Saint-Denis.

Projet 2 : Reconstruction de trottoirs et construction de saillies, là où requis, dans diverses intersections de rues de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

Projet 3 : Planage et revêtement bitumineux, là où requis, dans diverses rues de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal dans les limites décrites aux documents de soumission- P.R.R 2015.

Un appel d'offres a été préparé par la Division des études techniques afin de retenir les services professionnels d'une firme pour effectuer la surveillance des travaux des projets précédemment cités.

Suite à cet appel d'offres, une seule soumission a été déposée, soit celle de la firme Beaudoin Hurens inc. L'analyse de la soumission a été réalisée par le comité de sélection qui a siégé en date du 30 juin 2015 au bureau de l'arrondissement situé au 201, avenue Laurier salle Mile-End à 9 h.

La proposition de la firme Beaudoin Hurens a été analysée et jugée recevable par le comité de sélection. En fonction des critères de sélection préétablis dans l'appel d'offres, la firme Beaudoin Hurens a obtenu un pointage intérimaire de 86.3%.

C'est pour cette raison que la Direction du développement du territoire et des travaux publics de l'arrondissement le Plateau-Mont-Royal recommande au conseil d'arrondissement d'octroyer un contrat de services professionnels à la firme Beaudoin Hurens inc. pour effectuer la surveillance des travaux des projets précédemment cités, pour une somme maximale de 194 632,56 \$, taxes incluses.

Les heures provisionnelles inscrites au bordereau de soumission pour chacune des catégories d'employés sont basées sur les besoins estimés par la Division des études

techniques de la Direction du développement du territoire et des travaux publics. La durée de l'entente-cadre est établie sur une période de vingt-quatre (24) mois à compter de la signature de la convention ou jusqu'à épuisement de l'enveloppe budgétaire.

La convention de services professionnels a été rédigée à partir de la convention type du Service des affaires juridiques et présentée en pièces jointes au présent dossier.

JUSTIFICATION

La Division des études techniques n'ayant pas les ressources suffisantes pour assurer une surveillance continue des travaux, il est nécessaire d'engager des services professionnels à cette fin. La proposition reçue de la firme Beaudoin Hurens inc. a été analysée par le comité de sélection et jugée recevable et conforme. La note intérimaire, la note finale et le prix total de la soumission sont les suivants :

| Soumissions conformes | Note intérimaire | Note finale | Total (taxes incluses) |
|---|-------------------------|--------------------|-------------------------------|
| 1 - Beaudoin Hurens inc. | 86,3 | 7,0 | 194 632,56 \$ |
| Estimation interne | | | 192 485,40 \$ |
| Écart entre l'adjudicataire et la dernière estimation (\$) <i>(l'adjudicataire - estimation)</i> | | | 2 147,16 \$ |
| Écart entre l'adjudicataire et la dernière estimation (\$) <i>((l'adjudicataire - estimation)/estimation) x 100</i> | | | 1.12% |

L'estimation interne préparée au moment de lancer l'appel d'offres a été établie en fonction des heures prévisionnelles prévues au bordereau de soumission selon les taux horaires établis lors des anciens processus pour des services équivalents.

L'écart favorable obtenu entre la firme Beaudoin Hurens inc., soumissionnaire retenu, et l'estimation interne est de 2 147,16 \$, soit 1.12 % .

Le présent dossier donne suite à un appel d'offres assujetti à la Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics (Loi 1) conformément au décret # 795-2014 adopté le 24 septembre 2014. L'adjudicataire recommandé, Beaudoin Hurens inc., détient son attestation de l'Autorité des marchés financiers, lesquelles sont en vigueur depuis le 31 octobre 2013. Une copie de cette attestation se trouve en pièce jointe au dossier.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

La dépense totale pour le contrat de surveillance des travaux s'élève à un montant maximum de 194 632,56 \$ incluant les taxes. Cette dépense, dépendamment des projets, est assumée conjointement par la Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau (DGSRE), l'arrondissement et le Service des infrastructures, de la voirie et des transports (SIVT).

La répartition des coûts est jointe au présent dossier (voir la pièce jointe).

Le détail des informations budgétaires et comptables se retrouve dans l'intervention du Service des finances.

La dépense en services professionnels **liée au projet n° 3 et financée par l'arrondissement** est imputée comme suit :

A) Informations budgétaires

L'objet du présent dossier nécessite un virement budgétaire, comme suit :

Provenance 2015

Projet 55834 : Projets de protection

Sous-projet 1555834000 : Report des surplus du PTI 2014

- Compétence arrondissement 20 000 \$

Imputation

Projet 55735 : Programme de réfection routière

Sous-projet 1555735-004 Diverses rues - Planage et revêtement

bitumineux 2015 - Surveillance des travaux 20 000 \$

B) Informations comptables

La dépense sera imputé comme suit;

Contrat Crédits

Provenance :

6422-2211024-800850-01909-57201-000000-0000-

102590-000000-98001-00000 19 894,33 \$

Imputation :

6422-2211024-800850-03107-54301-000000-0000-

158585-000000-17030-00000 21 786,88 \$ 19 894,33 \$

(PM50709005)

La dépense en services professionnels **lié au projet no. 2 et financé par l'arrondissement** est imputé comme suit;

A) Informations budgétaires

L'objet du présent dossier nécessite un virement budgétaire, comme suit :

Provenance 2015 2016

Projet 55834 : Projets de protection

Sous-projet 1555834000 : Report des surplus du PTI 2014

- Compétence arrondissement 12 000 \$ 18 000 \$

Imputation

Projet 55735 : Programme de réfection routière

Sous-projet 1555735-005 Diverses rues - Saillies 2015-2016

- Surveillance des travaux 12 000 \$ 18 000 \$

B) Informations comptables

La dépense sera imputé comme suit;

Contrat Crédits

Provenance :

6422-2211024-800850-01909-57201-000000-0000-

102590-000000-98001-00000 29 601,50 \$

Imputation :

6422-2211024-800850-03107-54301-000000-0000-

158592-000000-17030-00000 32 417,50 \$ 29 601,50 \$

(PM50709005)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les travaux cités précédemment permettront de contribuer à l'atteinte des objectifs suivants :

- Assurer une alimentation stable et fiable pour les citoyens et commerçants de ce secteur;
- Remplacer les conduites désuètes;

- Enrayer les inconvénients et les frais occasionnés par les bris;
- Rendre les infrastructures routières plus sécuritaires et prolonger leur durée de vie.

De plus, des travaux de plantation d'arbres sont prévus dans certains projets, contribuant ainsi au verdissement et à la réduction des îlots de chaleur afin de tendre vers un équilibre entre la verdure et le bâti, surtout dans une ville densément peuplée comme Montréal.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Le fait de disposer de contrats de services professionnels avec des firmes d'experts-conseils permettrait de soutenir la division des études techniques dans la réalisation des projets et de répondre à plusieurs demandes concurrentes. Advenant un retard ou un refus d'autoriser ce mandat, plusieurs projets de l'arrondissement seraient retardés dans le temps et la division des études techniques ne serait pas en mesure de respecter les engagements prévus dans sa programmation.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Lien à faire avec le 3-1-1

Des avis aux résidents seront distribués avant le début des travaux, pour les informer des conditions et impacts des travaux ainsi que les coordonnées des personnes à contacter au besoin.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

DATES VISÉES :

Octroi des contrats : suite à l'adoption du présent dossier par le conseil d'arrondissement

Début des contrats : juillet 2015

Fin des contrats : à l'épuisement de l'enveloppe budgétaire ou de la période maximale de 24 mois

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le responsable du dossier, l'endosseur ainsi que le signataire de la recommandation attestent de la conformité de ce dossier aux règlements et aux encadrements administratifs.

La recommandation est signée par Benoit Malette en tant que directeur en vertu de la délégation de pouvoir qui lui a été donnée le 10 juillet 2015. Ladite délégation étant jointe au présent sommaire décisionnel

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires :

Service des infrastructures_voirie et transports , Direction des transports (Jean CARRIER)

Avis favorable avec commentaires :

Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs_des relations avec les citoyens_des communications et du greffe (Claude LABRIE)

Avis favorable avec commentaires :

Service de l'eau , Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau (Abdelwahid

BEKKOUCHE)

Avis favorable avec commentaires :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Serge WALLEND)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Salima AOUF
Ingénieure

ENDOSSÉ PAR

Le : 2015-07-02

Guy OUELLET
Directeur - Développement du territoire et des
travaux publics



Dossier # : 1154932001

| | |
|---|---|
| Unité administrative responsable : | Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des travaux publics , Division études techniques |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'arrondissement |
| Projet : | 375e Anniversaire de Montréal |
| Objet : | Octroi d'un contrat d'un montant de 108 651,38 \$, taxes incluses, à AECOM Consultants inc., pour services professionnels pour la création d'un plan de dynamisation, ainsi que la production de plan et devis dans le cadre du projet de réaménagement de la rue Prince-Arthur Est, conformément à l'appel d'offres public DDT54-15-13 (7 soumissionnaires). |

La Direction du développement du territoire et des travaux publics recommande de présenter la proposition suivante:

OCTROI D'UN CONTRAT D'UN MONTANT DE 108 651,38 \$, TAXES INCLUSES, À AECOM CONSULTANTS INC., POUR SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA CRÉATION D'UN PLAN DE DYNAMISATION, AINSI QUE LA PRODUCTION DE PLAN ET DEVIS DANS LA CADRE DU PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE PRINCE-ARTHUR EST, CONFORMÉMENT À L'APPEL D'OFFRES PUBLICS DDT54-15-13 (7 SOUMISSIONNAIRES).

ATTENDU QUE le réaménagement du tronçon piétonnier de la rue Prince-Arthur Est, entre le boulevard Saint-Laurent et l'avenue Laval, a été désigné comme étant le projet de legs à échelle locale pour l'arrondissement dans le cadre du 375^e anniversaire de la Ville de Montréal;

ATTENDU QUE l'arrondissement souhaite saisir cette opportunité pour redonner un nouveau souffle à la rue Prince-Arthur Est et ainsi permettre aux citoyens de se la réapproprier ;

ATTENDU QU'un appel d'offres fut lancé le 11 juin 2015 pour la création d'un plan de dynamisation, ainsi que la production de plans et devis pour la rue Prince-Arthur Est et qu'a la suite du processus d'évaluation, la firme AECOM Consultants inc. fut retenue pour exécuter le mandat;

Il est recommandé :

1. d'autoriser une dépense maximale de 108 651,38 \$, taxes incluses, pour la création d'un plan de dynamisation, ainsi que la production de plans et devis pour la rue Prince-Arthur Est;

2. d'accorder à la firme AECOM Consultants inc., le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit 108 651,38 \$, taxes incluses;

3. d'approuver le projet de convention de services professionnels par lequel la firme AECOM Consultants inc. ayant obtenu le pointage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour la somme maximale de 108 651,38 \$, taxes incluses, et d'autoriser les personnes suivantes à signer, au nom du conseil d'arrondissement, tous les documents relatifs à la présente résolution, à savoir :

- a) le maire d'arrondissement ou, en son absence, le maire suppléant;
- b) le secrétaire d'arrondissement ou, en son absence, le secrétaire d'arrondissement substitut;

4. d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Benoît MALETTE **Le** 2015-07-15 08:43

Signataire :

Benoît MALETTE

Chef de division études techniques
Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des
travaux publics

IDENTIFICATION

Dossier # :1154932001

| | |
|---|---|
| Unité administrative responsable : | Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des travaux publics , Division études techniques |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'arrondissement |
| Projet : | 375e Anniversaire de Montréal |
| Objet : | Octroi d'un contrat d'un montant de 108 651,38 \$, taxes incluses, à AECOM Consultants inc., pour services professionnels pour la création d'un plan de dynamisation, ainsi que la production de plan et devis dans le cadre du projet de réaménagement de la rue Prince-Arthur Est, conformément à l'appel d'offres public DDT54-15-13 (7 soumissionnaires). |

CONTENU

CONTEXTE

La rue Prince-Arthur Est, située entre le boulevard Saint-Laurent et l'avenue Laval, est l'une des toutes premières rues de Montréal à devenir complètement piétonne en 1979. Cette caractéristique, presque unique à l'époque dans le paysage montréalais, combinée à son offre abondante de bars et de restaurants « apportez votre vin » lui a longtemps conféré un rôle de premier plan en tant que destination touristique et culinaire à Montréal. Aujourd'hui, la rue Prince-Arthur Est est loin d'être aussi attrayante et dynamique qu'elle le fut autrefois. Les difficultés économiques et l'évolution de la gastronomie des dernières années sont assurément des facteurs ayant provoqué la diminution de son achalandage. Il en résulte un taux d'inoccupation des établissements commerciaux de plus de 20 % (2014) ainsi que les maux typiques d'une artère commerciale en dévitalisation : incivilité, graffitis, vandalisme, etc.

Il demeure que la rue Prince-Arthur Est constitue un lien entre deux importants icônes de Montréal, soit entre l'agité boulevard Saint-Laurent et le paisible square Saint-Louis. Pour cette raison, quoique malmenée ces dernières années, la rue Prince-Arthur demeure néanmoins vivante puisque près de 10 000 personnes y circulent quotidiennement, et ce, sans compter les touristes qui y viennent durant la saison estivale.

Loin d'être un simple lieu de transit, la rue Prince-Arthur Est a une identité bien à elle et une histoire étoffée qui font sa renommée. À en juger par la multitude d'artistes ayant été inspirés par ce lieu, la rue Prince Arthur Est est manifestement bien enracinée dans l'imaginaire des Montréalais et des Québécois. Le cadre bâti de la rue témoigne de cette riche histoire où plusieurs styles et idéaux se sont confrontés au fil du temps. Quelques faits témoignent de la richesse historique du lieu : l'abondance des maisons victoriennes qui affirme la présence de la bourgeoisie canadienne-française dès la naissance du quartier; le Prince-Arthur Hall, dans les années 1930, qui accueillait des groupes de chômeurs, syndicats ouvriers et militants de gauche tels que Léa Roback et Fred Rose; vers les années 60, les membres du mouvement hippie de Montréal investissaient la rue Prince-Arthur Est et ses alentours.

Devant les difficultés de ce lieu si emblématique pour la collectivité, l'arrondissement du

Plateau-Mont-Royal a désigné le réaménagement de la rue Prince-Arthur Est comme projet de legs dans le cadre du 375^e anniversaire de la Ville de Montréal. En plaçant les résidents du secteur au cœur des considérations, le projet de réaménagement transformera la rue Prince-Arthur Est en un lieu d'expérience unique où, résidents, piétons de passage et touristes auront le goût de s'arrêter, de passer du temps et de socialiser, tout en profitant du décor et de l'offre commerciale.

Dans ce contexte, la Direction du développement du territoire et des travaux publics désire octroyer un contrat pour des services professionnels pour la création d'un plan de dynamisation, ainsi que la production de plan et devis dans le cadre du projet de réaménagement de la rue Prince-Arthur Est. La contrainte d'un échéancier serré oblige l'arrondissement de s'adjoindre un partenaire externe pour mener à bien ce mandat dans les délais impartis.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CE15 0670 (1154631003) 15 avril 2015: Approuver les projets de legs des arrondissements dans le cadre du 375^e anniversaire de la Ville de Montréal et les conditions s'y rattachant.

DESCRIPTION

Afin de pouvoir respecter les délais de réalisation, la Direction du développement du territoire et des travaux publics désire octroyer un contrat pour la création d'un plan de dynamisation, ainsi que la production de plan et devis dans le cadre du projet de réaménagement de la rue Prince-Arthur Est. Un appel d'offres public a été lancé le 11 juin 2015 (voir devis et addenda en pièce jointe). Les enveloppes reçues de la part des 7 soumissionnaires ont été ouvertes publiquement le 3 juillet 2015. L'évaluation des soumissions a été réalisée par le comité de sélection qui a siégé en date du 7 juillet 2015 au bureau de l'arrondissement situé au 201, avenue Laurier Est dans la salle du Plateau-Mont-Royal, à 9 h 30. À la suite du processus d'évaluation des offres en fonction des critères de sélection préétablis dans l'appel d'offres public, la proposition de la firme AECOM Consultants inc. ayant obtenu un pointage final de 11.6 a été retenue pour exécuter le mandat.

La Direction du développement du territoire et des travaux publics de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal recommande donc au conseil d'arrondissement d'octroyer un contrat pour services professionnels à la firme AECOM Consultants inc. pour la création d'un plan de dynamisation, ainsi que la production de plan et devis dans le cadre du projet de réaménagement de la rue Prince-Arthur Est, pour un montant maximal de 108 651,38 \$, taxes incluses.

Les principaux objectifs poursuivis par l'arrondissement dans le cadre de ce projet sont les suivants :

- Volet 1 : lecture du lieu et de l'environnement immédiat
- Volet 2 : plans de dynamisation préliminaires (2 variantes)
- Volet 3 : plan de dynamisation final
- Volet 4 : plan et devis pour soumission

Le contrat prévoir les cinq livrables suivants :

1. Lecture du lieu;
2. Plans de dynamisation préliminaires (2 variantes);
3. Plan de dynamisation final;
4. Rapport de consultation;
5. Plan et devis pour soumission relatif au plan dynamisation final.

La Direction du développement du territoire et des travaux publics prévoit un échéancier d'environ 24 semaines pour l'exécution du mandat.

Un projet de convention de services professionnels a été rédigé à partir de la convention type du Service des affaires juridiques et est présenté en pièce jointe au présent dossier.

JUSTIFICATION

La Division des études techniques n'ayant pas les ressources suffisantes pour réaliser ce projet en respectant les délais de réalisation, il est nécessaire d'engager des services professionnels à cette fin.

Le tableau suivant indique le pointage intérimaire des différents soumissionnaires ainsi que le pointage final des soumissionnaires conformes en fonction de leur prix.

| Soumissionnaire | Pointage intérimaire | Prix | Pointage final |
|------------------------------------|-----------------------------|---------------|-----------------------|
| AECOM Consultants inc. | 75.99 | 108 651,38 \$ | 11.6 |
| Atelier Ville Architecture Paysage | 73.97 | 138 826,56 \$ | 8.93 |
| Les Services exp inc. | 78.66 | 147 978,57 \$ | 8.69 |
| Fauteux et associés | 71.15 | 184 187,00 \$ | 6.58 |
| Services intégrés Lemay inc. | 81.32 | 201 194,75 \$ | 6.53 |
| WAA Montréal inc. | 58.99 | - | - |
| BC2 Group Conseil inc. | 68.14 | - | - |

Conformément aux règles d'octroi de contrat établies, l'enveloppe de proposition de prix (enveloppe numéro 2) des firmes WAA Montréal inc. et BC2 Group Conseil inc. n'ont pas été ouverte, étant donné que ces firmes n'ont pas obtenu le pointage intérimaire minimal requis de 70 %. Pour ce qui est des 5 autres firmes, les enveloppes de proposition de prix ont été ouvertes, étant donné que ces firmes ont obtenu le pointage intérimaire minimal requis de 70 %.

Les validations requises à l'effet que les soumissionnaires ne sont pas inscrits au RENA (Registre des entreprises non admissibles) et au Registre des personnes non admissibles aux contrats publics du Directeur des élections du Québec ont été menées.

De plus, l'adjudicataire recommandé, AECOM Consultants Inc., détient son attestation de l'Autorité des marchés financiers.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Les honoraires du consultant retenu seront payés selon la méthode à prix forfaitaire pour un montant maximum de 108 651,38 \$ incluant les taxes.

Les modalités de facturation seront les suivantes : un maximum de 10 % au début du mandat, un maximum de 50 % au terme du livrable 3 et un maximum de 40 % au terme du livrable 5.

Le détail des informations budgétaires et comptables se retrouve également dans l'intervention du Service des finances.

La dépense en services professionnels est imputée comme suit :

A) Informations budgétaires

L'objet du présent dossier nécessite un virement budgétaire, comme suit :

Provenance 2015

Projet 55834 : Projets de protection
Sous-projet 1555834000 : Report des surplus du PTI 2014
- Compétence arrondissement 99 000 \$

Imputation

Projet 50020: Programme des infrastructures-réaménagement géométrique
Sous-projet 1550020-000 Prince-Arthur - réam.géométrique
- Plans et devis 99 000 \$

B) Informations comptables

La dépense sera imputé comme suit;

Contrat Crédits

Provenance :

6422-2212017-800850-01909-57201-000000-0000-
102590-000000-98001-00000 99 213.19 \$

Imputation :

6422-2212017-800850-03107-54301-000000-0000-
158342-000000-17025-00000 108 651.38 \$ 99 213.19 \$
(PM154932001)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'octroi de ce contrat nous permet de contribuer aux objectifs de notre Plan Local de Développement Durable (PLDD).

En effet, le réaménagement de la rue Prince-Arthur Est perpétuera de poursuivre nos engagements liés à l'orientation 2 : Assurer la qualité de vie des milieux résidentiels, action 10 : aménager des quartiers durables et action 12 : réduire les îlots de chaleur.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

N/A

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Parallèlement à l'appel d'offres, une démarche de consultation a été lancée par les élus de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Le calendrier prévu pour la réalisation du mandat est le suivant :

- Rencontre de démarrage pour débiter le mandat (juillet 2015);
- Dépôt du livrable 1, soit la lecture du lieu (août 2015);
- Dépôt du livrable 2, soit les plans de dynamisation préliminaires (2 variantes) (septembre 2015);
- Dépôt du livrable 3, soit le plan de dynamisation final (septembre/octobre 2015);
- Dépôt du livrable 4, soit le rapport de consultation (novembre 2015);
- Dépôt du livrable 5, soit les plans et devis pour soumission relatif au plan de dynamisation final (janvier 2016).

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le responsable du dossier, l'endosseur ainsi que le signataire de la recommandation attestent de la conformité de ce dossier aux règlements et aux encadrements administratifs.

La recommandation est signée par Benoit Malette en tant que directeur en vertu de la délégation de pouvoir qui lui a été donnée le 10 juillet 2015. Ladite délégation étant jointe au présent sommaire décisionnel.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires :

Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs_des relations avec les citoyens_des communications et du greffe (Claude LABRIE)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Jessie LAFRANCE-BRAZEAU
Conseillère en planification

ENDOSSÉ PAR

Le : 2015-07-09

Benoît MALETTE
Chef de division études techniques